

## **LE GROUPEMENT**

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

# **LE GROUPEMENT**

Association des Personnels, Ville d'Annecy, Communauté de  
l'Agglomération d'Annecy, Sipas et Mutame Savoie Mont-Blanc  
Hôtel de Ville – 74000 ANNECY

SIRET 432 202 489 00014

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE GROUPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **2 Fondement de l'opinion**

#### ***2.1 Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***2.2 Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>ER</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **LE GROUPEMENT**

*Rapport du Commissaire  
aux Comptes sur les  
comptes annuels*

*Exercice clos  
le 31 décembre 2023*

### **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes notamment en ce qui concerne les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## LE GROUPEMENT

*Rapport du Commissaire  
aux Comptes sur les  
comptes annuels*

*Exercice clos  
le 31 décembre 2023*

## 6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

## LE GROUPEMENT

*Rapport du Commissaire  
aux Comptes sur les  
comptes annuels*

*Exercice clos  
le 31 décembre 2023*

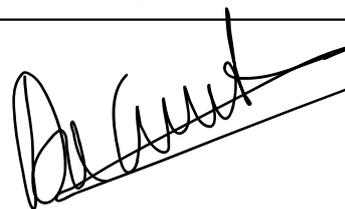
capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Annecy, le 14 mai 2024,*

*Le Commissaire aux Comptes*

**Audicé Alpes**  
Commissaires aux comptes



Cristina DA CUNHA

# LE GROUPEMENT

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023

# Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	41 049	39 885	1 164	1 888
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	57 039	57 039		
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 311	36 815	3 496	4 506
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	142 194		142 194	133 132
Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL I</b>	<b>280 592</b>	<b>133 739</b>	<b>146 854</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>			<b>139 526</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours	5 348		5 348	3 239
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	59 348		59 348	192 877
Valeurs mobilières de placement	50 550		50 550	50 550
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	947 663		947 663	867 022
Charges constatées d'avance	46 720		46 720	28 218
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 109 628</b>	<b>1 109 628</b>	<b>1 141 907</b>
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>			
Ecarts de conversion actif	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 390 220</b>	<b>133 739</b>	<b>1 256 482</b>	<b>1 281 433</b>

# Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	591 071	649 478
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	21 256	-58 407
<b>Situation nette</b>	<b>612 327</b>	<b>591 071</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>612 327</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	<b>591 071</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	623 085	680 818
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21 069	9 544
	<b>TOTAL V</b>	<b>644 154</b>
Ecarts de conversion passif	<b>VI</b>	<b>690 362</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 281 433</b>

# Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 474 842	1 563 872
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		564
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 106 927	955 517
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 581 768</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	112 781	125 398
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	915	963
Salaires et traitements	244 164	275 798
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 231	3 823
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 217 371	2 194 018
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 578 462</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>3 306</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	1 517	556
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 806	1 365
Autres intérêts et produits assimilés	14 627	1 908
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>17 950</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>17 950</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>21 256</b>
		<b>-80 048</b>

# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		17 812
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		<b>17 812</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		17 812
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 599 718</b>	<b>2 541 593</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 578 462</b>	<b>2 600 001</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	21 256	-58 407
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 256 482 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 21 256 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## PRESENTATION GENERALE

Le Groupement est une association Loi 1901 fondée en 1952 qui a pour objet d'améliorer les conditions de vie des adhérents en activité ou retraités des structures partenaires que sont la Ville d'Annecy, le Grand Annecy, l'ESAAA et la Mutame Savoie Mont-Blanc.

Le Groupement répond notamment à la loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 : « L'action sociale, collective et individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leur famille, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. »

Pour atteindre ses objectifs, l'association :

- apporte un soutien aux adhérents tout au long de la vie par l'octroi d'aides sociales calculées en fonction des revenus des foyers,
- de favoriser la convivialité et le bien-être en proposant des activités et des manifestations de divertissement et de loisirs,
- de proposer des services (billetterie, réductions) aidant le pouvoir d'achat des adhérents.

Au niveau des moyens mis en œuvre, 19 administrateurs bénévoles et 7 permanents (6.5 ETP) font fonctionner l'association. Pour l'exercice 2023, il a été répertorié 2 988 heures de bénévolat.

Les ressources de l'association proviennent :

- des subventions des structures partenaires,
- des cotisations annuelles des adhérents,
- des dons,
- des revenus de fonds placés.

Les ressources permettent de verser les prestations sociales et de mettre en œuvre les manifestations et activités pour les adhérents en activité ou retraités.

# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'usage, suivant le mode linéaire.

- |                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| • Logiciels                       | 1 à 5 ans  |
| • Matériels divers                | 5 ans      |
| • Agencements divers              | 5 à 10 ans |
| • Matériels et mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

## Immobilisations financières

Les opérations de recettes et de dépenses relatives aux avances remboursables sont disjointes des autres opérations du Groupe et sont effectuées sur un compte autonome. Elles s'élèvent à 142 194€.

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Produits d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont versées par l'Etat, les collectivités publiques ou les établissements publics dans lesquels les partenaires sont adhérents. Elles permettent de financer les charges de structures de l'administration générale, les activités à caractère social et les chèques vacances. Elles s'élèvent à 1 474 842€.

## Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions volontaires en nature composées uniquement de temps des administrateurs. La valorisation de ces heures au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2 988 heures.

Par manque d'éléments précis d'évaluation, la valorisation de ces heures de bénévolat est effectuée au taux horaire brut du salaire minimum de croissance de l'année en cours. Celui-ci est de 11,52€ pour 2023.

La valorisation des heures de ces contributions s'élève à 33 327€ en 2022.

## Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce et à l'article 833-14/4 du PCG du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 070€ hors taxe.

## Détails de la subvention de fonctionnement

Nom du Subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié le	Montant Perçu en 2023	Montant restant à percevoir en 2024	Montant perçu d'avance en 2023	Montant perçu d'avance en 2022
VILLE D'ANNECY	Subvention 2023 d'exploitation	Validée par la CMP du 05/12/2022	1 132 672,00 €	- €	- €	- €
GRAND ANNECY	Subvention 2023 d'exploitation	Validée par la CMP du 05/12/2022	344 576,00 €	- €	- €	- €
MUTAME	Subvention 2023 d'exploitation	Validée par la CMP du 05/12/2022	6 275,00 €	- €	- €	- €
ESAAA	Subvention 2023 d'exploitation	Validée par la CMP du 05/12/2022	9 202,00 €	- €	- €	- €
VILLE D'ANNECY	Régul Subvention 2023 d'exploitation	Sera validée par la CMP du 16/05/2024	- €	53 761,26 €	- €	- €
GRAND ANNECY	Régul Subvention 2023 d'exploitation	Sera validée par la CMP du 16/05/2024	- €	16 490,76 €	- €	- €
MUTAME	Régul Subvention 2023 d'exploitation	Sera validée par la CMP du 16/05/2024	- €	351,77 €	- €	- €
ESAAA	Régul Subvention 2023 d'exploitation	Sera validée par la CMP du 16/05/2024	- €	543,00 €	- €	- €
MUTAME	Subvention 2024 d'exploitation	Validée par la CMP du 28/11/2023	5 983,00 €	- €	5 983,00 €	- €

# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 176			
<b>TOTAL</b>	<b>58 176</b>			
Terrains				
Constructions :	57 039			
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :	14 374			
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :	24 441		1 496	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>95 854</b>		<b>1 496</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	133 132			
<b>TOTAL</b>	<b>133 132</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>287 161</b>		<b>1 496</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		17 127	41 049	
<b>TOTAL</b>		<b>17 127</b>	<b>41 049</b>	
Terrains				
Constructions :			57 039	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :			14 374	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
- De transport				
Matériel :			25 938	
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>97 350</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	-9 061		142 194	
<b>TOTAL</b>	<b>-9 061</b>		<b>142 194</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-9 061</b>	<b>17 127</b>	<b>280 592</b>	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		56 287	724	17 127	39 885	
<b>TOTAL</b>		<b>56 287</b>	<b>724</b>	<b>17 127</b>	<b>39 885</b>	
Terrains						
Constructions - Sur sol propre		57 039			57 039	
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers		13 496	325		13 821	
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		20 813	2 182		22 995	
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>		<b>91 348</b>	<b>2 507</b>		<b>93 854</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>147 635</b>	<b>3 231</b>	<b>17 127</b>	<b>133 739</b>	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>			<b>REPRISES NON VENTILEES</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	142 194	78 241	63 953
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	59 348	59 348	
Charges constatées d'avance	46 720	46 720	
	<b>TOTAL</b>	<b>248 261</b>	<b>184 309</b>
			<b>63 953</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	623 085	623 085		
Produits constatés d'avance	21 069	21 069		
	<b>TOTAL</b>	<b>644 154</b>	<b>644 154</b>	

## Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	649 478		649 478	58 407	591 071
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-58 407				21 256
<b>Situation nette</b>	<b>591 071</b>		<b>649 478</b>	<b>58 407</b>	<b>612 327</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>591 071</b>		<b>649 478</b>	<b>58 407</b>	<b>612 327</b>

Commentaire

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	511 533	486 767
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>511 533</b>	<b>486 767</b>

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	1 973	71 740
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	1 011	506
<b>TOTAL</b>	<b>2 984</b>	<b>72 246</b>

Commentaire

# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	21 069	9 544
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>21 069</b>	<b>9 544</b>

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	46 720	28 218
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>46 720</b>	<b>28 218</b>

Commentaire